



INVITATION

**À L'ASSEMBLÉE DES MEMBRES
DES FEMMES* SOCIALISTES SUISSES**

**16 NOVEMBRE 2019
De 10h15 à 13h00 env.**

**Aula du Progr à Berne
Waisenhausplatz 30
3001 Berne**



Berne, le 11 octobre 2019

Chères camarades !

C'est avec un grand plaisir que nous vous invitons à notre deuxième Assemblée des membre-e-s de cette année mouvementée. Elle aura lieu le **samedi 16 novembre 2019, à partir de 10h15 jusqu'à environ 13h00**, à l'aula du Progr à Berne. À cette occasion, nous reviendrons sur les élections fédérales du 20 octobre, mais surtout nous aborderons le thème de la politique climatique. Car une chose est claire : **il n'y aura pas de justice climatique sans égalité de genre !**

Dans le monde entier, les femmes laissent une empreinte écologique plus faible que celle des hommes. Pourtant, elles sont affectées de manière disproportionnée par le réchauffement climatique. Tout en étant moins impliquées dans la politique climatique, et en ayant moins de possibilité de l'influencer. Mais, les femmes ne sont pas seulement des victimes – **elles sont la solution !** Elles jouent un rôle central dans la prévention des catastrophes climatiques. Les connaissances approfondies des femmes doivent être prises en compte dans le processus de planification des mesures et dans la législation.

Lors de notre assemblée, nous aurons la chance d'entendre **la conseillère nationale (FR) Ursula Schneider Schüttel**. Son intervention sera suivie de celles de représentantes de **la Jeunesse pour le climat**, et **des Grands-parents pour le climat**. Nous attendons également avec impatience le débat animé sur notre [Papier de position en faveur du climat](#) que nous vous présenterons à cette occasion.

Lors de cette assemblée, nous élirons **un nouveau membre au Comité directeur des Femmes* socialistes** et **une nouvelle déléguée à l'Assemblée des délégué-e-s du PS**. Vous trouverez plus d'informations [ici](#). Nous nous réjouissons de vos candidatures motivées, votre collaboration est importante et indispensable ! Nous attendons avec impatience de recevoir votre postulation, avec votre curriculum vitae et une courte lettre de motivation jusqu'au dimanche 27 octobre à 20h00 à notre secrétariat : femmes@pssuisse.ch.

Nous nous réjouissons de vous voir nombreuses à Berne !

Salutations solidaires,

Natascha Wey et Martine Docourt
Co-présidentes des Femmes* socialistes suisses



ORDRE DU JOUR

1. **Ouverture de l'Assemblée générale**
2. **Communications**
3. **Élections fédérales du 20 octobre 2019**
 - Brève analyse des résultats.
 - La fin des élections ou le début des prochaines : la promotion des femmes reste d'actualité. Présentation du manuel de section sur la promotion des femmes.
4. **Élections**
 - Élection de remplacement d'un nouveau membre au sein du Comité directeur des Femmes* socialistes suisses.
 - Élection de remplacement d'une déléguée pour l'Assemblée des délégué-e-s du PS Suisse.
5. **Position des Femmes* socialistes suisses sur la politique climatique**
 - Intervention de l'invitée **Ursula Schneider Schüttel**, conseillère nationale (FR)
« La justice climatique, c'est aussi l'égalité de genre ».
 - Présentation du [Papier de position](#) sur le climat des Femmes* socialistes suisses.
 - Discussion et adoption du Papier de position.
6. **La politique climatique au travers des générations**
 - Mirjam Hostetmann, représentante de la Jeunesse pour le climat, et une représentante des Grands-parents pour le climat se présentent.
7. **Divers**
8. **Apéro**



INFORMATIONS PRATIQUES

Heure et lieu

L'Assemblée générale du des Femmes* socialistes suisses aura lieu le 16 novembre 2019, de 10h15 à 13h00, dans l'aula du centre culturel Progr, Waisenhausplatz 30 à Berne.

Cartes de vote

Les cartes de vote seront distribuées aux membres lors de la signature de la liste de présence.

Délais pour les motions et les candidatures

Les motions au Papier de position sur le climat, les candidatures pour le remplacement des membres du Comité directeur ou de la déléguée doivent être soumises par écrit au Secrétariat central du des Femmes* socialistes avant le **dimanche 27 octobre à 20 heures** à femmes@pssuisse.ch. Vous trouverez [ici](#) un document pour les candidatures.

Recommandations de la direction et documentation finale

La documentation finale, les documents de candidature des candidat-e-s, les déclarations du Comité directeur sur les candidatures reçues, et tout autre document, seront disponibles dès le **vendredi 1^{er} novembre à 18 heures** sur le **site web** des Femmes* socialistes. Aucun document ne sera distribué sur place. Veuillez donc imprimer si vous le désirez une copie papier de ces documents.

Ouverture de l'Assemblée générale et nomination des scrutatrices

Immédiatement après son ouverture, l'Assemblée générale élira la présidente du bureau électoral et les scrutatrices.

Liste des oratrices

Les oratrices s'annoncent à la secrétaire de l'Assemblée générale pour les demandes de prise de parole. Chaque oratrice peut demander la parole deux fois sur la même question. Les oratrices qui n'ont pas encore pris la parole ont la priorité. Un troisième vote sur la même question ne peut avoir lieu qu'avec l'approbation de l'Assemblée. Les motions d'ordre peuvent être déposées en tout temps.

Motions d'ordre, motions visant à réduire le temps de parole, clôture de la liste des oratrices et des débats

Les motions d'ordre doivent être traitées immédiatement. Les motions pour réduire le temps de parole, pour décider de la clôture de la liste des orateurs, et les motions de clôture des débats sont considérées comme des motions d'ordre. Avant le vote, la liste des oratrices encore inscrites est annoncée. S'il est décidé de clore la liste des oratrices, seules les oratrices inscrites auront droit à la parole.



Votes

La majorité simple s'applique aux votes. En cas d'égalité des voix, celle de la Présidente est prépondérante. La présidente fait compter les voix si la majorité ne peut être clairement déterminée ou si le décompte est demandé par l'assemblée.

Procédures pour les élections

L'élection pour le remplacement des membres du Comité directeur et de la déléguée à l'Assemblée des délégué-e-s du PS a lieu par vote à bulletin secret. Celle qui obtient le plus grand nombre de voix parmi les candidates en lice est élue. Le bureau électoral est composé de la présidente du bureau électoral et des scrutatrices.

Procès-verbal

Le procès-verbal de l'Assemblée générale du 23 mars 2019 est désormais disponible sur Internet et peut être consulté ou téléchargé [ici](#).

Conduite des débats

La présidente veille à ce que les discussions se déroulent dans le calme et l'objectivité. Elle rappelle à l'ordre les oratrices qui n'évoqueraient pas un objet précis. Toute personne qui perturbe intentionnellement les délibérations peut être expulsée de la salle par une résolution de la réunion après deux rappels à l'ordre, à la demande de la présidente.

Langues

Chaque oratrice peut s'exprimer en français ou en allemand. Les discours et les votes seront traduits simultanément dans les deux langues.

Procès-verbal de la décision

Un procès-verbal des délibérations de l'Assemblée générale sera tenu.

Restauration

Vous trouverez de quoi boire et manger au restaurant du centre culturel Progr. Bien évidemment, vous pouvez aussi amener votre propre nourriture.

Service de garde d'enfants

Les Femmes* socialistes offrent un service de garde d'enfants gratuit lors de l'Assemblée générale. Pour des raisons d'organisation, nous vous demandons d'inscrire vos enfants avant le 27 octobre pour qu'ils soient pris en charge par le secrétariat (femmes@pssuisse.ch), en indiquant leur âge.